

Opposition au projet de règlement européen de censure antiterroriste

3 décembre 2018

Monsieur le Président,

Au nom de la lutte contre la radicalisation terroriste en ligne, vous défendez un projet de règlement européen imposant de nouvelles obligations à l'ensemble des acteurs de l'Internet : hébergeurs de site, de blog et de vidéo, forum et réseaux sociaux, sites de presse, fournisseurs de mail et de messagerie, etc.

Alors que la Commission européenne et votre gouvernement ne démontrent de façon étayée ni l'efficacité ni la nécessité de ces obligations pour lutter contre le terrorisme, vous souhaitez imposer aux acteurs d'Internet d'agir sur des contenus dont la dangerosité n'aura été évaluée par aucun juge et ce dans des délais extrêmement courts.

Ces obligations sont porteuses de graves dangers pour l'ensemble de l'écosystème numérique européen. En effet, les moyens économiques, humains et techniques requis pour exécuter les obligations envisagées sont tout simplement hors de portée de la quasi-totalité des acteurs : très peu sont ceux qui seront en mesure de répondre 24h/24h, 7j/7 et en moins d'une heure aux demandes de retrait de contenu provenant de n'importe quelle autorité d'un État membre de l'Union. De la même manière, les mesures de surveillance et de censure automatisées que les autorités nationales pourraient imposer en vertu du texte seront totalement impraticables.

Ainsi, pour se plier à ces nouvelles contraintes, les acteurs économiques de petites et moyennes tailles ne pourront que sous-traiter l'exécution des demandes de retrait et la censure automatisée aux quelques grandes entreprises qui, en raison de leur puissance financière, seront capables de les prendre en charge, Google et Facebook en tête, cette sous-traitance étant porteuse d'une dépendance économique et technique gravement préjudiciable à l'économie numérique européenne.

Quant aux acteurs associatifs et collaboratifs à buts non lucratifs, ils n'auront d'autres choix que de cesser leurs activités.

Ce règlement appauvrira donc radicalement la diversité numérique européenne et soumettra ce qu'il en reste à une poignée d'entreprises qui sont déjà en situation de quasi-monopole et dont il faudrait au contraire remettre en cause l'hégémonie.

Enfin, ce règlement conduirait à une surveillance généralisée de nos échanges en ligne et une censure privée et automatisée de l'information, parfaitement contraires au projet humaniste que vous entendez porter au niveau européen.

Nous, acteurs de cet écosystème et défenseurs des libertés fondamentales, vous demandons de renoncer à ce projet.

Signataires :

- [Alsace Réseau Neutre](#)
- [April](#)
- [Aquilenet](#)
- [Bee Home](#)
- [Le CECIL](#)
- [Devloprog](#)
- [Digital Courage](#)
- [FAlmaison](#)
- [FDN](#)
- [FFDN](#)
- [Framasoft](#)
- [Franciliens](#)
- [Globenet](#)
- [Hadoly](#)
- [Hoga](#)
- [Human Rights Watch](#)
- [Illyse](#)
- [Iloth](#)
- [IndieHosters](#)
- [La mère Zaclys](#)
- [Labomedia](#)
- [Lautrenet](#)
- [Marsnet](#)
- [Mediapart](#)
- [Nebulae](#)
- Observatoire des Libertés et du Numérique (signataires : CECIL, Creis-Terminal, Globenet, LQDN, SM)
- [Open Rights Group](#)
- [Outils libres](#)
- [Ouvaton](#)
- [Panoptikon](#)
- [Paquerettes](#)
- [Parinux](#)
- [Picasoft](#)
- [ProtonMail](#)
- [Rézine](#)
- [Statewatch](#)
- [Syndicat de la magistrature](#)
- [Syndicat national des journalistes](#)
- [Creis - Terminal](#)
- [Toile-Libre](#)
- [Vhost](#)
- [Wikimedia](#)
- [Witness](#)
- [Xnet](#)